

Pensez à l'abonnement, c'est un soutien non négligeable

[Voir la version en ligne](#)

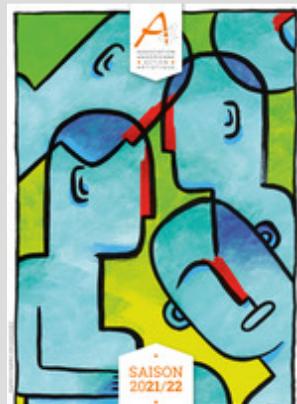


Toutes les raisons de s'abonner

L'A4 a plus de 30 ans ! À l'origine, créée par une poignée de bénévoles désireux de développer une saison culturelle à Saint Jean d'Angély, elle s'est très vite professionnalisée avec la reprise du festival historique Théâtre en l'Abbaye et a développé une saison culturelle sur l'ensemble des Vals de Saintonge depuis 12 ans.

L'A4 s'adresse à l'ensemble de la population qui compose le territoire des Vals de Saintonge : des plus jeunes enfants avec des projets d'actions culturelles auprès des crèches et des relais assistantes maternelles, aux établissements de personnes âgées, en passant par la diffusion de spectacles sur le temps scolaire de la maternelle au lycée et en tout public de 7 à 97 ans, en salle de spectacle, dans la rue, ou sous chapiteau.

L'A4 s'engage dans des coopérations avec et pour les acteurs du territoire : associations, collectivités, entreprises, institutions. Son engagement est en total complémentarité des services proposés sur le territoire. Elle est aujourd'hui soutenu par l'Union Européenne, au travers du programme LEADER, l'État – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, Vals de Saintonge Communauté, la ville de Saint-Jean d'Angély et les communes sur



Ci-dessus téléchargez la brochure de saison.

Toutes les informations dans les documents ci-dessous :

- [Programme détaillé](#)
- [Informations pratiques](#)
- [Bulletin d'abonnement](#)

En s'abonnant à l'A4, le spectateur participe au développement culturel sur le territoire. Il permet aux différents projets d'éducation artistique et culturel de se pérenniser. Il est le garant d'une équité d'accès à la culture. Il s'émerveille et participe au soutien aux artistes.

Un abonnement garantit au spectateur des places pour les spectacles qu'il souhaite voir et à un tarif avantageux, à l'A4 et sur d'autres salles de spectacles de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il lui permet de s'engager s'il le souhaite dans la vie de l'association, de participer aux débats culturels, aux orientations et aux prises de décisions.

Pour l'A4, un spectateur qui prend un abonnement, c'est un gage de confiance et un soutien important. N'attendez plus, rejoignez-nous, téléchargez votre bulletin, envoyez-le. Vous pouvez le retirer au bureau de l'A4 à partir du 7 septembre.

A4 - Abbaye Royale - 7 rue de l'Abbaye - 17400 SAINT JEAN D'ANGÉLY

Licence n° 3-L-R-20-003871 et 2-L-R-20-003869 - SIRET 388 147 761 00026 - NAF 9001Z